



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Jeune public prioritairement mais également tout public, tout propriétaire de terrain (privé ou public), tout professionnel du secteur



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tours Métropole Val de Loire, centres de formation, filière professionnelle espaces verts, tout propriétaire de terrain (privé ou public)



PARTENAIRES

Toutes collectivités, associations environnementales

ACTION 27

INFORMER ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS DES ENJEUX CLIMATIQUES LIÉS À UNE BONNE GESTION DES ESPACES VERTS

PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer de bonnes pratiques dans la gestion des espaces verts (cours de récréation, jardins privés et espaces publics). Les terrains privés sont à viser en priorité car ils représentent 90% du territoire.
- Lever les freins au développement de ces bonnes pratiques.
- Prioriser les cibles d'aménagement et de gestion : îlots de fraîcheur, désimperméabilisation, lutte contre les plantes invasives, replantation de haies, développement de jardins méditerranéens, plantation de végétaux ressources pour les pollinisateurs, gestion des déchets verts au domicile.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mobiliser les centres de formation : lycées agricoles, lycées professionnels, centre d'apprentissage, BTS/DUT, écoles d'architecture et d'ingénieurs, les filières de formation continue
- Mobiliser les entreprises et les administrations propriétaires de terrains
- Concevoir des supports de communication (flyers, fiches techniques ou conseils, communiqués de presse)
- Rédiger des modèles de convention/charte
- Associer les médias
- Créer des espaces de démonstration (jardins témoins)



CALENDRIER

2024-2030



BUDGET



DOUBLER LA SÉQUESTRATION DU CO₂
SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2018 ET 2030

AXE 1.4.



ACTION 27

INFORMER ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS DES ENJEUX CLIMATIQUES LIÉS À UNE BONNE GESTION DES ESPACES VERTS

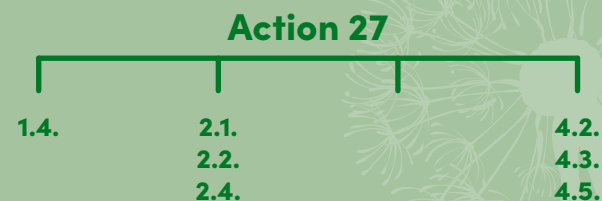
OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Conserver et renforcer tous les puits de carbone naturels (forêts, sols, zones humides, prairies, linéaires de végétation, etc.)
- Encourager le recours aux matériaux biosourcés
- Encourager les pratiques agricoles fixatrices de carbone
- ✓ Arrêter l'artificialisation des sols et encourager la désartificialisation
- Étudier les opportunités de puits de carbone technologiques sur le territoire

INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : nombre d'actes de communication, nombres d'actions de sensibilisation/formation et nombre de personnes sensibilisées/formées, superficies « converties » et désimperméabilisées
- Évaluation : retours d'expériences du public touché, séquestration carbone du territoire

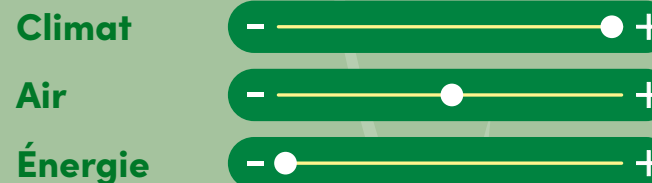
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat•Air•Énergie sur le territoire



DOUBLER LA SÉQUESTRATION DU CO₂ SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2018 ET 2030

AXE 1.4.